

ZOOM SUR

L'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*)

Description et biologie

L'Armoise champêtre est une plante vivace de 20 à 80 cm de hauteur au port buissonnant. Les tiges rougeâtres contrastent avec les feuilles vert-brun et les fleurs jaunâtres en capitules. Celles-ci s'épanouissent entre août à octobre.

L'Armoise champêtre se développe sur substrat sableux, on la dit *psammophile*. Sa reproduction est dite *anémophile*, c'est à dire qu'elle est assurée par le vent.

Répartition sur site

L'Armoise champêtre se développe sur un type d'habitat naturel particulier, les pelouses subatlantiques *xériques acidiques sur sables*, plus simplement dites les pelouses ligériennes sur sable et parfois appelées *landine à armoise*. Cet habitat est particulièrement rare sur le site mais également au niveau national, sa préservation est donc prioritaire.

Les populations d'Armoises champêtres se rencontrent en mosaïque avec le Corynéphore, les Chiendents et la Féтуque à longues feuilles.

Sur Loire-Allier, les landines à armoise occupent moins de 0,5% de la surface des sites.

Menaces

L'Armoise champêtre souffre de la *banalisation* de son habitat par l'artificialisation des surfaces (chemins, plantations...) et le développement spontané des arbustes ligneux.

Evolution

L'absence de rajeunissement des pelouses ligériennes par les crues, le pâturage ou les lapins provoque le remplacement de son habitat par :

- > La fruticée à genêt et prunellier par développement ligneux
- > La prairie mésoxérophile par enrichissement organique du sol



Statut de l'espèce

Espèce déterminante ZNIEFF en région Bourgogne
Espèce déterminante ZNIEFF en région Centre
Espèce protégée en Bourgogne

Avec vous !

Qui peut participer à Natura 2000 ?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000, qu'il soit agriculteur, particulier, collectivité ou association, peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité.

Comment s'engager dans Natura 2000 ?

Essentiellement basé sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

> Les Contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 peuvent être passés en milieu agricole (Mesures Agro-Environnementales = MAE), forestier ou non agricole non forestier pour une durée de 5 ans.

Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels visés telles que définies dans le document d'objectifs. L'aide peut aller jusqu'à 100 % des dépenses engagées.

> La Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. Celles-ci peuvent être à vocation agricole, forestière ou non productive. Sans contrepartie financière, la signature d'une charte ouvre droit à des exonérations fiscales et est une garantie de gestion durable des forêts. L'engagement souscrit porte sur 5 ou 10 ans.

Comment procéder ?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur les sites de l'axe Loire-Allier doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.

Pour en savoir plus :

Conservatoire
d'Espaces Naturels
de la Région Centre

Contact : Jocelyn Gillaizeau

(chargé de mission Natura 2000

Axe Loire/Allier)

Adresse : 11 bis rue Ferdinand Gambon

58150 Pouilly-sur-Loire

Tél : 03.86.39.31.31 / Fax : 03.86.39.17.67

Mail : pierre-jocelyn.gillaizeau@cen-centre.org

Site : www.cen-centre.org

«Conservatoire
d'Espaces Naturels
de Bourgogne

Chemin du Moulin des Etangs
21600 Fenay

Tél : 03.80.79.25.99

Site : www.csnb.fr

DDT Nièvre

24 rue Charles Roy – BP 26

58019 Nevers Cedex

Tél : 03.86.71.52.10

DREAL Centre

5 avenue Buffon – BP 6407

45064 Orléans Cedex2

Tél : 02.38.49.91.91

DREAL Bourgogne

6, Chancelier de l'Hospital

BP 1550 - 21035 Dijon Cedex

Tél : 03.80.63.18.50



Lacane corf-volant

Credits

N° ISSN : en cours

Directeur de publication : Romain Gamelon

Texte : J. GILLAIZEAU, N. A. DUPIEUX et V. CHAMBENOIS

Crédit photo :

• CENRC : J.B. COLOMBO, J. GILLAIZEAU et A. CHOREIN

• CSNB : N. POINTECOUTEAU, S. GOMEZ, A. VERNY

Cartes :

Page 1 : DREAL Centre et Bourgogne 2007

Page 2 : CSNB 2009

Impression : S'PRINT

Tirage : 2500 ex

Mai 2011

Natura 2000 sur l'axe LOIRE - ALLIER Entre Cher et Nièvre

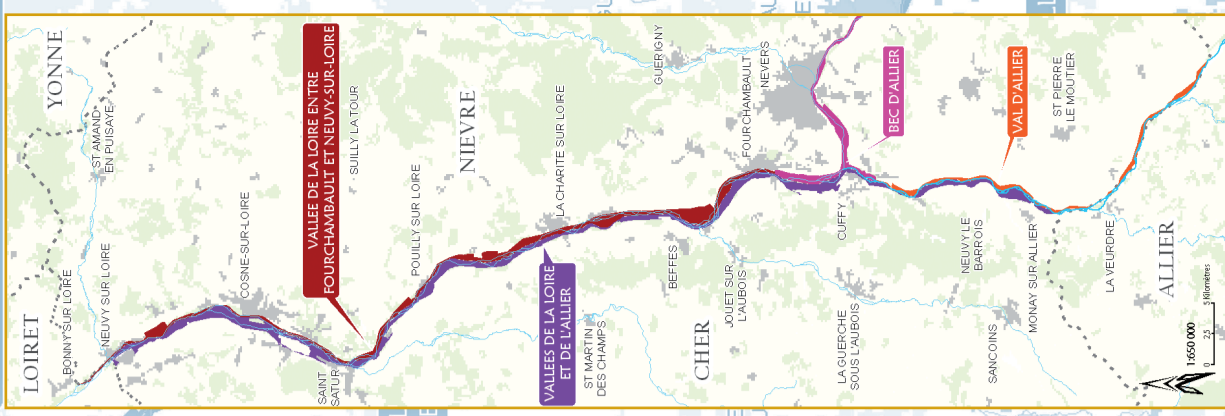


Gazette d'information Natura 2000

Numéro 01

VALLEE DE LA LOIRE ENTRE

FOURCHAMBAULT ET NEUVY-SUR-LOIRE



Edito

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre a pour vocation de connaître, protéger, gérer et valoriser les territoires à forte richesse en matière de biodiversité. Il gère à ce titre près de 3000 ha dans notre région, en partenariat étroit avec tous ceux qui vivent sur ces territoires.

Parallèlement, Natura 2000 est un outil de préservation de la biodiversité fondé sur le volontariat et le partenariat entre propriétaires et acteurs de la préservation des richesses naturelles. Il y a donc une logique à ce que le Conservatoire anime, aux côtés de son homologue bourguignon, les sites Natura 2000 dans cet espace exceptionnel que constituent la Loire et l'Allier dans le Cher et la Nièvre.

Cette gazette annuelle illustre quelques réalisations exemplaires de ceux qui se sont engagés à nos côtés dans la démarche Natura 2000 et vous explique comment vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à la préservation de la biodiversité sur vos terres en bénéficiant d'aides et d'appuis.

Une meilleure connaissance scientifique des enjeux à protéger, la conscience de la valeur des plantes, insectes, animaux... qui constituent la biodiversité du territoire, les gestes souvent simples permettant de préserver celle-ci, savoir comment gérer et le faire savoir : voici quelques pistes à explorer avec les Conservatoires.

Vous rejoindrez ainsi les rangs de ceux qui s'engagent pour notre patrimoine naturel afin de le transmettre intact aux générations futures.

Bonne lecture pour une bonne et belle nature !

Ninó-Anne Dupieux

Présidente du Conservatoire d'Espaces Naturels de la région Centre

Les Sites Natura 2000 :

FR2610004 Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier

FR2400522 Vallées de la Loire et de l'Allier

FR2600965 Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire

FR2600968 Bec d'Allier

FR2600969 Val d'Allier Bourgougnon

VAL D'ALLIER

MONAY SUR ALLIER

Natura 2000

Un projet européen d'envergure locale

Le réseau écologique Natura 2000 est constitué d'un ensemble cohérent de sites retenus au titre de deux directives européennes, la directive Oiseaux, datant de 1979 et la directive Habitats, Faune, Flore datant de 1992. De ces directives sont nées les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et les Zones de Protection Spéciales (ZPS), élaborées respectivement pour la protection des habitats naturels et des oiseaux.



Loire-Allier, entre Cher et Nièvre

L'ensemble Loire-Allier est constitué des trois ZSC (Zone Spéciale de Conservation) nivernaises, **Val d'Allier bourguignon**, **Bec d'Allier** et **Vallée de la Loire de Fourchambault à Neuvy-sur-Loire**, de la ZSC berrichonne, **Vallées de la Loire et de l'Allier** et de la ZPS (Zone de Protection Spéciale) interrégionale **Vallées de la Loire et de l'Allier de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier**.

La proposition de classement au titre de Natura 2000 de ce territoire repose sur la diversité et la rareté des habitats naturels et des espèces qui s'y rencontrent. La Loire et l'Allier ont façonné les vallées aux rythmes des divagations et des inondations, produisant une mosaïque de paysages alluviaux.

L'homme a également joué un rôle essentiel dans la constitution du paysage. En élevant les digues et les levées qui contraignent le cours de l'eau et limitent les inondations, l'homme a pu s'implanter au plus près du fleuve. Le pastoralisme et la batellerie ont façonné un fleuve qui reprend ses droits depuis l'abandon de ces pratiques. L'élevage bovin et la céréaliculture occupent aujourd'hui l'essentiel des vallées.

Le site Loire-Allier résulte de cette interaction entre le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau et une implantation humaine séculaire.

L'axe Loire-Allier en quelques chiffres

2 régions	Habitats naturels :
2 départements	30% d'eaux libres
50 communes	6% de zones sableuses
	29% de boisements
	22% de zones agricoles
Surface :	4% de landes
ZSC : 8 585 hectares	7% de marais
ZPS : 13 815 hectares	

Espèces patrimoniales :
35 d'oiseaux
9 d'insectes
1 de mollusque
10 de poissons
7 de mammifères
2 d'amphibiens
1 de reptile
1 de plante



Cuiré des marais

Un patrimoine naturel remarquable !

La mosaïque paysagère ligérienne permet l'implantation de nombreux habitats et espèces dont nombres sont considérés comme prioritaires au niveau européen.

Les eaux courantes

Les eaux courantes abritent des populations de poissons variés dont la Bouvière (*Rhodeus amareus*) est un des représentants sédentaires. D'autres espèces, migratrices, vivent en mer et reviennent pour se reproduire, c'est le cas de la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*) ou de l'Alose (*Alosa alosa*).

Les grèves sableuses

Les grèves sableuses du lit de la Loire et de l'Allier hébergent durant l'été les couples reproducteurs de Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*) et naines (*Sterna albifrons*) et d'Oedicnèmes criards (*Burhinus oedicnemus*).

La ripisylve et la forêt alluviale

La ripisylve et la forêt alluviale, constituées de saules, frênes et peupliers noirs, sont des boisements régulièrement inondés qui peuvent héberger de nombreux oiseaux tel le Pic noir (*Dryocopus martius*) ou la Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*).

Les boires

Dans les boires, gours et autres mares, le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) peuvent vivre et se reproduire.

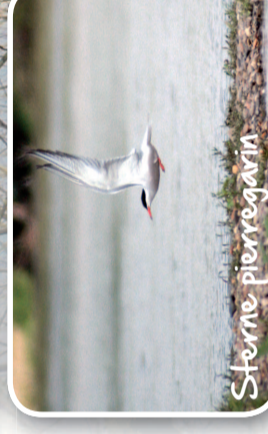
Les zones agricoles

Les zones agricoles permettent également la présence de populations animales remarquables. C'est le cas des Grues cendrées (*Grus grus*) qui viennent hiverner sur le secteur et se nourrissent dans les champs où persistent les chaumes durant l'hiver.

Bien d'autres espèces sont présentes, à différents stades de leur cycle de vie et à différentes périodes de l'année. Chacune d'entre elle mérite qu'on s'y intéresse, ne serait-ce que le temps d'une rencontre.



Lamproie fluviale



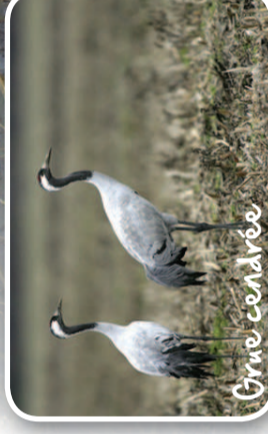
Sterne pierregarin



Pic noir



Cistude d'Europe



Grue cendrée

Natura 2000 en action, le contrat du Ver-Vert

En s'engageant dans un contrat Natura 2000 pour une durée de 5 ans, par délibération présentée par Patrick Centelles, adjoint chargé de la Qualité de la ville et du Cadre de vie, la commune de Nevers a souhaité poursuivre une démarche cohérente d'occupation et de gestion du site dans le respect des milieux naturels.



Nevers métropole

Ainsi, les premières interventions de fauche et de débroussaillage sur les secteurs ciblés, ont débuté mi-septembre 2010 en présence de Florent Saint Fare Garnot, maire de Nevers et de Christophe Warnant, adjoint au centre-ville, délégué à l'Environnement.

Enfin, afin de compléter cette démarche concrète vers le développement durable, les élus ont aussi souhaité intégrer une dimension sociale en inscrivant une clause d'insertion dans le cadre de la consultation des entreprises, ce qui a permis le choix d'un prestataire attentif à la participation de personnes en difficulté ou handicapées.

V. Charbenois

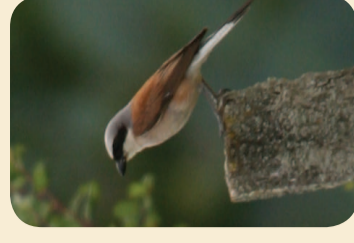
Une préservation par la gestion

Quoi ?

La pelouse à Fétuque à longues feuilles

Pour qui ?

> Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*),
> Grand murin (*Myotis myotis*),
> Alouette lulu (*Lullula arborea*),
> Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) ci-contre...



Carte des actions à entreprendre sur le site du ver-vert



Légende
 ■ Débroussaillage de lisière
 ■ Débroussaillage superficiel puis fauche
 ■ Fauche